Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 772

Artikel: Tout nouveau, tout beau : objectivité pronucléaire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017616

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HÔTES

Sans lobby

Qu'allait-on vous raconter! Les saisonniers en Suisse? N'écoutez pas les mauvaises langues (DP 770, «Minimum vital»). Ecoutez plutôt les voix «responsables». Et voici ce que ça donne, dans le «Journal suisse des entrepreneurs» du 5 avril (cité par «FOBB», l'intéressant hebdomadaire du Syndicat du bâtiment et du bois, nº 92): «Il est bien évident que les quelque 100 000 saisonniers qui travaillent annuellement en Suisse ne jouissent pas d'une qualité de vie exceptionnellement haute. En majorité, ils ne la recherchent pas non plus et jamais un seul de ces travailleurs n'a été contraint de revenir travailler en Suisse. En les accueillant, notre pays — si certaines branches, telles la construction et l'hôtellerie par exemple, bénéficient de leur travail, reconnaissons-le — permet aussi à ces personnes de trouver un emploi, très bien rémunéré comparativement aux salaires versés dans leur pays.» Moralité, si on comprend bien: attendons pour changer quoi que ce soit, que ces gens-là se plaignent... Et qui leur permettrait de se faire entendre, donnant de la voix plus haut que les intérêts supérieurs de la Suisse prospère et organisée, couvrant la sempiternelle réponse «s'ils ne sont pas contents, qu'ils retournent chez eux!», alors là: mystère. On connaissait les sans-logis; il y a aussi les sans-lobby, un sort peu enviable dans une démocratie avancée.

TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU

Objectivité pronucléaire

A grands coups de circulaires adressées aux bienheureux inscrits sur divers fichiers d'associations, on annonce la création, formellement survenue le 28 août dernier, d'une Association suisse des économistes de l'énergie. Autant dire le «swiss chapter», 40e du genre, de l'International Association of Energy Economists (IAEE).

Buts de l'association nouvelle: avant tout «la formation d'un forum pour discuter des problèmes d'économie énergétique sur une base interdisciplinaire» et «l'amélioration de la compréhension de l'économie énergétique par le public».
Autoportrait: «L'association (suisse, Réd.) est, au sens d'une organisation professionnelle, une plateforme pour les idées les plus diverses. Mis à part ses liaisons avec l'IAEE, elle est absolument indépendante. Elle est en particulier neutre des points de vue politique et confessionnel, et ne défend aucun intérêt commercial. Ses activités se concentrent sur l'information objective contribuant à l'intégration des divers avis.»
Dont acte. Mais le lecteur attentif notera que le comité comprend, sous la présidence du professeur Bruno Fritsch, de l'EPFZ, huit messieurs qui sont membres ou proches du Forum suisse de l'énergie, lieu de rassemblement de tous les promoteurs de l'électro-nucléaire helvétique.
Pour que tout soit clair, précisons que ledit forum et l'association nouvelle partagent la même case postale et le même numéro de téléphone.
A noter enfin que, dans la dernière livraison de ses «Nouvelles de l'énergie», le Forum suisse de l'énergie rejette formellement toute idée d'extension de centrale sur site actuellement en exploitation. Cela ne ferait que «déménager l'opposition» et obligerait à reprendre la procédure d'autorisation à zéro. En bref: «Leibstadt II? Beznau III? Une bonne idée pour la prochaine centrale *après* (souligné par FSE) Kaiseraugst!».
Voilà ce qui s'appelle de l'acharnement prospectif.

TRANSJURA

La multiplication des millions

Donc, la France a retiré le projet d'avenant à la convention franco-suisse sur la double imposition et, du même coup, l'accord passé avec les cantons limitrophes sur l'imposition des frontaliers[1].
Décision justifiée, après le refus du Conseil national d'entrer en matière et après les premiers travaux négatifs de la commission du Conseil des Etats. Décision légitime devant le mépris de la droite alémanique et genevoise, exigeant du ministre français responsable des précisions écrites et officielles quant à l'interprétation des textes, pour mieux les déclarer, une fois obtenues, sans portée juridique. Muflerie.
Dès lors les cantons retrouvent leur liberté pour traiter directement et séparément le problème des frontaliers, qui ne dépend que d'eux, avec l'accord du seul Conseil fédéral. Cette capacité d'initiative est une chance. Elle dépasse le domaine fiscal et l'encaissement des millions en jeu.

QUELLE RÉGION?

La frontière commune avec la France ne délimite pas une seule et unique région. Le Valais est lié à la Savoie; Genève domine sa propre «regio», qui englobe des frontaliers travaillant sur Vaud, dans le district de Nyon. A l'autre bout de la chaîne, Bâle-Ville et Bâle-Campagne animent une autre région, distribuant une masse salariale presque aussi importante que les montants genevois.
De la Vallée de Joux à Delémont se définit une

[1] Voir DP 757: «Scènes de la vie parlementaire. Relations fiscales entre la France et la Suisse: des lobbies au travail» (cantons face aux Chambres) — Annexe. Une trentaine de millions dans le bleu (imposition des frontaliers (tableau) et DP 759: «Jeux de frontières. Gilbert Coutau contre les cantons romands.»